

Formation spécialisée

Santé et sécurité au travail

Séance du 11 décembre 2024



Déclaration de SUD éducation

Mesdames et Messieurs les membres de la Formation Spécialisée,

Cette formation spécialisée du CSA ministériel se tient dans un contexte insolite, à nouveau, puisque le gouvernement de Michel Barnier est démissionnaire et le budget 2025 n'a pas été voté. Le gouvernement est pleinement responsable de ce climat d'incertitude qui porte préjudice à une école pourtant déjà en crise.

La grève du 5 décembre a été majoritaire dans notre secteur. Cette réussite met au jour le rejet massif par les personnels de la politique d'Emmanuel Macron : réforme des retraites, casse des services publics, précarisation des agents publics, réformes de tri social pour l'école... Ils refusent d'être les boucs-émissaires de la politique libérale du gouvernement démissionnaire avec l'extension des jours de carence et la baisse de la prise en charge en cas d'arrêt maladie.

La chute du gouvernement Barnier résulte des dénis de démocratie successifs d'un gouvernement qui a choisi d'imposer à coups de 49.3 sa politique libérale et réactionnaire et de gouverner avec les perdants des législatives et le soutien de l'extrême droite. Les dénis de démocratie et le refus de répondre aux urgences sociales et écologiques constituent un terreau favorable à la conquête du pouvoir par l'extrême droite.

Les revendications qui se sont exprimées à de multiples reprises dans les mobilisations, dans les urnes, et de nouveau le 5 décembre sont parfaitement légitimes et doivent être entendues : revalorisation des salaires, abrogation de la réforme des retraites, défense du statut de fonctionnaire, défense des services publics, défense des salarié·es contre les plans de licenciements, reconversion écologique et lutte contre les inégalités...

C'est pourquoi SUD éducation appelle les personnels de l'Éducation nationale à amplifier la mobilisation en cette fin d'année et à la rentrée de janvier.

Les travaux de notre instance font écho à cette situation politique : le ministère n'apporte aucune réponse aux revendications légitimes des personnels, à commencer par celle de l'accès à une véritable médecine du travail.

Avec un·e médecin du travail pour 17520 agents et une seule visite médicale dans toute une carrière, notre ministère est indigent sur cette question primordiale. Plutôt que de satisfaire à ses obligations d'employeur, le ministre démissionnaire de la Fonction publique a tenté d'imposer trois jours de carence aux agents publics en cas d'arrêt maladie. Cette mesure est une attaque inacceptable contre les personnels et contre le service public.

L'école doit prendre sa part dans la reconversion écologique de la société : SUD éducation revendique une approche globale de la rénovation du bâti scolaire qui représente 45% du patrimoine immobilier des collectivités territoriales. Pour tenir ses objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre, les 140 millions de m², où sont accueilli·es les élèves et les personnels dans les écoles et établissements scolaires, doivent être rénovés.

Par ailleurs, les épisodes de canicule, qui se répètent à présent chaque année, mais aussi les inondations mettent au jour la nécessité d'adapter le bâti pour garantir l'accès du service public d'éducation sur tous les territoires. Un rapport d'Oxfam France sur l'adaptation au changement climatique montre que 1,3 millions d'enfants en maternelle seront exposés à des chaleurs excédant 35° dans les classes d'ici 2030, soit dans 5 ans et demi.

Selon le rapport sénatorial de François Demarcq sur la rénovation énergétique des bâtiments scolaires datant de 2020, 40 milliards d'euros sont nécessaires pour rénover le bâti scolaire.

Dans le cadre du programme EduRénov, la Banque des territoires avait annoncé une enveloppe de 2 milliards d'euros pour rénover 10 000 établissements scolaires d'ici à 2027 afin

d'atteindre au minimum 40% d'économies d'énergie. À cela s'ajoutent 50 millions pour accompagner les collectivités territoriales. SUD éducation constatait en septembre dernier que l'enveloppe allouée était très insuffisante au regard des besoins chiffrées par le rapport Demarcq.

Mais la situation a empiré puisque le budget présenté par l'ex premier ministre Michel Barnier prévoyait des coupes très importantes dans le Fonds vert et dans les budgets des collectivités territoriales. Ces choix politiques mettent au jour l'irresponsabilité voire l'inconséquence du Président et de son ex-gouvernement.

Le financement des rénovations manque d'ambition politique, de lucidité, de transparence et d'un pilotage global qui devrait répartir les moyens en fonction des territoires, de leurs caractéristiques sociales et de leur vulnérabilité face au dérèglement climatique.

Enfin, les travaux de la cellule bâti scolaire mettent au jour à quel point le sujet de l'amiante est essentiel lorsqu'on parle de rénovation du bâti et à nouveau, nous dénoncerons dans cette instance le manque de moyens et d'ambition pour procéder à un désamiantage massif et urgent des écoles, des collèges et des lycées. Pourtant il faut agir, et vite pour protéger la santé des élèves et des personnels car l'amiante constitue un danger mortel. En agissant de manière aussi timide, le ministère s'expose à être responsable de l'explosion du nombre de maladie grave due à l'amiante parmi ses agents. Ça n'est pas en laissant les personnels mourir au travail que le ministère va enrayer la crise d'attractivité qui traverse la fonction publique.